

Compte rendu du Conseil d'Administration du 04/12/2025

Version 2

Table des matières

1.	APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:	2
2.	POINT FINANCIER:	2
3.	POINT MOTEUR :	2
4.	ACCIDENTS:	3
5.	RÈGLEMENT INTÉRIEUR :	3
6.	CLUBS :	3
7.	AIDES AUX CLUBS :	3
8.	HANGAR NICOLAS VINON vers ROUMEAS ST AUBAN:	4
9.	CHARTRE GRAPHIQUE :	4
10.	ARCHIVE :	4
11.	QUESTIONS DIVERSES :	4

UNE QUESTION ?



PRÉAMBULE.

Début des travaux du Conseil d'Administration du 04/12/2025 à 9h55 simultané en présentiel et en visioconférence.

Participants :

Administrateurs présents en présentiel : Pierre Albertini, Bertrand Becker, Joseph Bocciarelli, Christian Bon, Georges Chevalet, Gérard Coutelier, Ghislaine Facon, Didier Hauss, Gilles Hug, Patrick Porret, Alban Schnitzler

Administrateurs présents en visioconférence : Joseph Bocciarelli.

Représentant FFVP présent en présentiel: Jean Michel Horrenberger.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le compte rendu du conseil d'administration du 18/09/2025 V3 qui a été rediffusé aux administrateurs avec l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des participants au CA de ce jour.

2. POINT FINANCIER:

- 2.1. Suivi des règlements des clubs : le taux de règlement des cotisations est très bon puisque de 99.44%, pour un manque de moins de 1500 €. Les quelques associations en retard seront contactées directement.
- 2.2. Placement et trésorerie : Le résultat fait état des encours du moment. Un montant d'environ 100 k€ sur le compte courant DU Cr2dit Mutuel provient d'un désinvestissement. Une partie des disponibilités sera réinvestie sachant qu'il reste environ 200 K€ à verser pour les accidents de l'année, et que les cotisations ne rentreront à nouveau que dans quatre mois, vers mars-avril 2026. D'autre part, trois nouvelles échéances de placements arriveront en juin et juillet 2026. Elles seront traitées à cette date.
- 2.3. Tarifs accidents 2026 : une information doit être envoyée pour la nouvelle année. Suite à l'examen de la situation financière des comptes de résultat de l'exercice et compte des associations, la reconduction des tarifs 2025 en cotisation fonctionnement (avec ristourne lors de l'appel à 90%) et en accident est proposée: [votée à l'unanimité des participants](#). De plus, les nouveaux planchers définis lors du dernier CA des différentes catégories seront appliqués.
- 2.4. Tarifs Prévoyance 2026 : suite à l'examen des documents des comptes des associations, la reconduction des tarifs 2025 des taux des fonds de base, de réserve et complémentaire est proposée: [votée à l'unanimité des participants](#).

3. POINT MOTEUR :

- 3.1. Etat du stock :
4 carters + 2 vilebrequins + 2 roulements + 1 accessoire + 1 kit complet + 1 pignon
En cours : 1 carter + 2 kits en cours de livraison mais cylindres prévues en février 2026.
- 3.2. Commande : Une commande moteur par un club est prévue pour fin 2026, à comparer au besoin annuel habituel de 3 moteurs par an.
- 3.3. Tarifs des révisions moteur l'Anepvv 2026 : Suite à l'examen des prix des révisions moteurs Lycoming 180 cv payés par l'Anepvv à ses prestataires sur les trois dernières années, la proposition est faite des éléments suivants: taux de base d'appel : inchangé, taux RTR 9.5 % de la cotisation de base : inchangé, forfait Rallye : 37 500 € et forfait DR 400 (roulements) : 42 500 € et 6 cylindres : 54750 € : [votée à l'unanimité des participants](#). Pouvant être révisé ultérieurement selon nouvelle convention tarifs Enac.
- 3.4. Gérard fait part de l'arrivée d'un nouveau chef d'atelier à l'ENAC de Castelnaudary: Monsieur Cédric Cravero.
- 3.5. Une convention existe entre l'Enac et l'Anepvv pour la révision des moteurs. Elle a été évoquée par le responsable de l'Unité de Maintenance de l'Enac de Castelnaudary à Gérard Coutelier de l'Anepvv. En voici quelques éléments. La convention date de 2015 pour en principe 3 ans. Elle n'avait pas été renouvelée, ni réactualisée, car il n'y avait plus de juriste à l'Enac. Il est envisagé de passer le prix de main d'œuvre de 65.22 €ht à 80/93 €ht avec une diminution des heures des révisions. Une nouvelle convention sera proposée prochainement par l'Enac.
- 3.6. Information : Un moteur 180ch avec environ 1319 h restants est disponible à Fayence. Auzainvillers pourrait être intéressé, le club sera informé. (Renseignement obtenu lors rédaction de ce CR, Auzainvillers ne serait plus

intéressé.). Cependant d'autres clubs peuvent être intéressés. Aussi ce moteur pourrait passer par l'atelier de l'Enac, et ainsi, il pourrait y avoir un moteur sur étagère disponible pour la prochaine saison 2026. Décision prise: une information sera passée aux clubs.

3.7. AD de passage au banc des Pawnee: ce contrôle obligatoire est pris en compte par Anepvv sur demande et facture par les clubs concernés : [accepté à l'unanimité des participants](#)

3.8. Accéléromètres: passage banc possible pour uniquement Jaeger-Bendix pour 93 € ht/h à Castelnaudary. Autres sociétés possibles pour des étalonnages à confirmer: Siba Maintenance à Dinan et Satori Aéro à Louvres.

Il existe aussi des accéléromètres électroniques enregistreurs très performants. Mais il y a à résoudre des soucis réglementaires au cas par cas.

Les ASK 21 pratiquant la voltige, sont livrés neuf avec un accéléromètre, mais le remplacement de l'accéléromètre est sans Form1 ?

4. ACCIDENTS:

4.1. LS6 Fayence: en attente décision club. Possibilité de disponibilité d'un aileron au hangar Nicolas avec Form1.

4.2. ASK 13 Aneg à Condom : re-entoilage. Attente décision club.

4.3. Janus B Epinal (13 k€) partiellement endommagé, le club ne le répare pas. Voir avec le club pour éventuellement le récupérer à l'Anepvv.

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Mise à jour pour fin d'année 2025 avec ajout d'une annexe sur les catégories planeur.

Une étude doit être faite à propos des machines à moteurs thermique et /ou électrique pour la prévoyance.

6. CLUBS :

6.1. Tours : prise en charge moteur SF 25, mais Limbach ne répond plus. Tours s'est plus inscrit en prévoyance, mais il lui reste un compte positif de 3166.59 € sur leur compte prévoyance. En cas de demande du club, une facture pourra être prise en compte sur le compte prévoyance jusqu'à concurrence du solde, puis, si besoin, un prêt.

[Décision acceptée à l'unanimité des participants.](#)

6.2. Bourg en Bresse (Haut Bugey) : en cours. Des réception du CR de liquidation, une décision pourra être prise par l'Anepvv. [Dossier suivi par Christian.](#)

6.3. AVVE Privés Buno: informations seront demandées au club, notamment sur l'acceptation du RI Anepvv/AVVE Privés. [Dossier suivi par Gilles.](#)

6.4. Fayence PA 25 F-GFPD : examen au courants de Foucault (AD pour environ 3 k€) et autres travaux. Facture pour l'examen de l'aile d'environ 10 k€ sur prévoyance.

6.5. Vichy : pas de nouvelles récentes.

6.6. Montargis : facture pièces avion sur prévoyance. [Dossier suivi par Gilles.](#)

6.7. Albert (Coquelicots) : 4 ke [accepté à l'unanimité des participants.](#)

6.8. Lille : pour information, le club quitte la prévoyance à l'Anepvv.

DG 800 : Projet dans le cadre de la formation d'étudiants à l'UTBM qui doit être précisé par F. Claudel.
[Dossier suivi par Ghislaine](#)

7. AIDES AUX CLUBS :

7.1. Saint Quentin

Club en très grande difficulté, en survie. Suite suppression d'une subvention de 15 k€ qui était promise par le département, une aide à court terme qui a été passée en aide moyen terme à 5 ans au dernier CA passe à titre exceptionnel à 7 ans. [Décision acceptée à l'unanimité des participants](#)

Pour information, un parachute structural d'aéronef peut être pris en charge sur le compte prévoyance de l'Anepvv

7.2. Rouen :

Sans activité du fait des planeurs enfermés dans hangar déclaré « dangereux », demande remboursement de la cotisation prévoyance de 20891,09 € pour faire face à des honoraires d'avocat: compte tenu de la situation exceptionnelle, remboursement possible dès réception d'une lettre de démission de la prévoyance du club: procédure [acceptée à l'unanimité des participants](#).

8. HANGAR NICOLAS VINON vers ROUMEAS ST AUBAN:

Le hangar Rouméas à Saint Auban sera libéré par la FFVP-CNVP au profit de l'Anepvv. Un AOT du gestionnaire du hangar Roumeas sera fait vers l'ANEPVV. Des travaux sont prévus par le gestionnaire. A ce titre, un rendez-vous est pris pour le 16 décembre de D. Hauss avec l'ingénieur des travaux. Fin novembre 2025, une mission de Gilles, Christian et Didier a permis d'établir une liste d'inventaire physique des matériels Anepvv encore actuellement au hangar Nicolas de Vinon, et de ramener des carnets et dossiers techniques d'aéronefs au siège qui seront à trier. A prévoir début 2026, gros travail de retrait des matériels avec plusieurs remorques et des volontaires. Un budget correspondant à ces travaux est à prévoir.

9. CHARTE GRAPHIQUE :

Une liste des documents a été établie pour mise à jour.

10. ARCHIVE :

Une présentation sur l'archivage des documents et leur organisation a été faite le 03/12/2025 par Christian Bon aux administrateurs, collaboratrice et vérificateur aux comptes présents.

Les archives des années 2024 et 2025 ont été enregistrées, l'historique sera remonté au fur et à mesure.

Les accès seront prévus selon les rôles de chacun tant à l'Anepvv et qu'aux Clubs.

11. QUESTIONS DIVERSES :

- 11.1. Bureaux des collaboratrices : de nouveaux bureaux plus ergonomiques ont été installés .
- 11.2. Frais kilométriques : 0.4 €/km à partir du 01/01/2026, inférieur au montant max des impôts: [accepté à l'unanimité des participants](#).
- 11.3. Congés collaboratrices : Code du travail général applicable. Congés de Noel non défini lors du CA. (défini pendant rédaction du CR : du 19/12/2025 au 04/01/2026.).
- 11.4. Assemblée Générale: se tiendra à La Rochelle Centre Georges Pernoud le 27 mars 2026. Une visite des lieux est prévue le 8 janvier par les collaboratrices et des administrateurs.
Un rétro planning AG 2026 a été préparé et exposé par Georges Chevalet. Une mise à jour sera faite et diffusée.
Le livret est à mettre à jour pour l'exercice 2025. Le calcul des voix sera mis en annexe comme le rapport vérificateurs aux comptes. Fin décembre sera défini qui fait quoi.
Présentations : à anticiper. Votes : à préparer.
Postes Administrateurs, 3 sortants : D. Perciaux, C. Bon, et G. Coutelier. Un appel à candidature sera lancé comme d'habitude.
- 11.5. Enquête Easa: C'est un événement exceptionnel, qui est en cours jusqu'à seulement fin décembre 2025 selon un formulaire en ligne très contraignant. Un groupe de l'Anepvv a travaillé sur la réutilisation de pièces. Du cadre actuel : (Part 145 et form 1), il est proposé dans le cadre de la Part ML: (APRS par mécanicien part 66 qui fait). Impacts sur économie circulaire, absence pièces chez les constructeurs, raréfaction machines de début et entraînement,... dans une proposition au nom de l'Anepvv. Démarche [accepté à l'unanimité des participants](#).
Une information sera faite vers la commission technique FFVP.

Prochain Conseil d'Administration : 05/02/2026

Présentation JM Horrenberger la veille du CA, le 04/02/2026 vers 14 h.

AG le 27 mars 2026 à 17h (AC) à La Rochelle.

Conseil d'Administration en soirée 27 mars 2026 à La Rochelle

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 12H30.

Rédaction : Ghislaine Facon.